Le Pages de Boisemont

www.ville-boisemont.fr JUILLET 2019

EDITO

Mes chers concitoyens,
Les informations concernant notre village se trouvent la plupart du temps sur le site de la commune. C'est aussi au travers de l'affichage des comptes rendus des conseils municipaux que vous suivez l'action de l'équipe municipale.
Vous avez constaté que l'imposition locale n'avait pas augmentée et cela depuis des années, alors que les dotations de l'Etat sont en forte baisse.

Néanmoins, nous avons entrepris des travaux améliorant le déplacement des personnes à mobilité réduite pour se rendre à la mairie, à l'école ou encore dans les allées du cimetière.
L'enfouissement des réseaux et l'amélioration de l'éclairage public a été réalisé dans plusieurs rues. Le prochain gros chantier de dissimulation des réseaux concernera l'avenue des Coteaux.

L'animation du village a été particulièrement riche et nous remercions le comité des fêtes, sa nouvelle présidente et tous ses bénévoles pour leur dévouement.

Cet été verra aussi le chantier de l'école, dont la maîtrise d'ouvrage est assumée par la C.A.C.P .et que nous remercions une nouvelle fois pour son investissement sans réserve.

Les vacances arrivent pour beaucoup d'entre vous et nous vous les souhaitons très ensoleillées.

Bonnes vacances à tous.
Très cordialement
Jean Claude Wanner

TRAVAUX

Les travaux d'aménagement du logement de fonction de l'école en salle de classe vont débuter en juillet.
La première phase consiste au désamiantage des murs et du plafond de l'appartement. Ce travail délicat se fera en milieu confiné par une entreprise spécialement équipée pour ce type de travaux.

C'est le bureau de contrôle Dekra qui suit ce chantier.
La seconde phase consiste à la mise en place d'une fondation en béton pour accueillir la structure Algeco à deux niveaux. Ces Algeco seront en place pour la rentrée de septembre 2019 et permettront l'installation de deux classes de primaire.

Le mobilier de ces classes est à installer le 24 août et il est fait appel à toutes les bonnes volontés pour effectuer ce travail.
La poursuite des travaux se fera uniquement pendant les congés scolaires.

L'objectif est d'ouvrir la nouvelle classe à l'étage de l'école pour la rentrée 2020.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (P.C.S.) est un document établi par la mairie, sous la responsabilité du maire, pour la préfecture et les différents services de secours. Il définit les risques majeurs possibles sur la commune (Effondrement de carrières abandonnées de Gypse, Inondation, Tempêtes, Canicule, Crash aérien, Actes de terrorisme, Aléa mouvement de terrain). Il recense les lieux à risques, les personnes particulièrement vulnérables, ainsi que les moyens disponibles sur la commune (humain, matériel et immobilier) pour son application.
Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.(Poste de commandement, personnel, lieux de rassemblement des victimes, moyens d'alerte et de soutien etc.).

INFO

La mairie loue une maison mitoyenne.
Type F.3 de 85 m² dans les dépendances du château avec cour commune.
Loyer de 1100 € (charges non comprises)
Libre au 1er juillet 2019
Renseignements en mairie aux heures d'ouverture.

Il ne s'agit pas de se doter de nouveaux moyens mais d'organiser ceux existants afin de définir une organisation fonctionnelle et réactive. Ceci pour faire face aux risques auxquels la commune est exposée.
Il est consultable sur le site et sur demande en mairie.

http://www.ville-boisemont.fr

SOMMAIRE

Page 1 Edito ,Travaux, Le PCS
Page 2 Le Comité des Fêtes
Page 3 Les abeilles, L'École
Page 4 La vie du conseil

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune. Son but est l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel et éducatif. En fin d'année dernière, le comité des fêtes de Boisemont a renouvelé partiellement son bureau lors de son assemblée générale. Madame Frédérique Stead est désormais élue présidente, Monsieur Treuvlot Daniel trésorier, et Madame Jouanin Isabelle est maintenue au secrétariat du bureau.
Depuis le début d'année, de multiples actions d'animation ont été proposées.
– Le samedi 9 février, de nombreux Boisemontais ont participé à une sortie spectacle « Comiques Show » à l'espace culturel « Visages du monde » de Cergy. Une agréable soirée d'humour qui s'est achevée avec quelques numéros d'hypnose et de mentalisme sous les regards ébahis des spectateurs.
– Le dimanche 31 mars, une vingtaine de personnes, adultes et enfants, ont pu découvrir le patrimoine historique et géographique de notre beau village lors d'un rallye pédestre en équipes, avec deux itinéraires semés de nombreuses énigmes à résoudre. Les participants ont été récompensés par des friandises, des rafraîchissements et un apéritif bien mérités.
– Pour le traditionnel week-end de Pâques, de nombreux enfants étaient ravis de participer à une chasse aux œufs dans le parc du château.
– Le dimanche 19 mai, un concours de pétanque était prévu dans le parc paysager à l'instar de l'an dernier. En raison du mauvais temps, cette activité a été annulée, mais quelques irréductibles ont pu s'affranchir de la mauvaise météo pour s'offrir quelques parties. Une séance de rattrapage est prévue le 7 juillet en espérant que le temps sera plus clément et les participants plus nombreux.
– Une journée à l'Armada de Rouen : un événement majeur ce samedi 15 juin, proposé et organisé conjointement par le comité des fêtes et la municipalité (CCAS). 50 personnes ont pris part à cette manifestation. Dès l'arrivée : un temps libre pour une ballade découverte de la capitale historique de Normandie, la ville aux cent clochers. A 13h, le temps du déjeuner est venu, un menu délicieux est servi à la Table de Jeanne. Vers 15h, rendez-vous à l'embarcadère d'une vedette touristique pour une croisière promenade commentée sur la Seine. Les participants ont eu le privilège de naviguer pendant une heure au plus près des géants des mers et d'apprécier leurs dimensions époustouflantes. De retour sur les quais de Seine, direction le centre-ville pour continuer la visite des quartiers historiques : la cathédrale, les maisons à pans de bois, les édifices religieux majeurs, le Gros-Horloge et la Place du Vieux-Marché. Vers 18h, l'heure du retour a sonné. Malgré la fatigue, tout le monde était ravi d'avoir passé une mémorable journée.
– Ce samedi 22 juin, le village s'active et s'anime : ce sont les traditionnels feux de la St Jean. Des équipes s'organisent malgré le manque récurrent de bénévoles. Toute une logistique à assurer : la réception du matériel, les approvisionnements, la recherche du bois, la construction du bûcher, l'installation des tables, des barnums et de la scène. Tout doit être prêt pour la soirée. Près de 150 personnes étaient au rendez-vous au parc du château. L'animation a commencé par une chorale présentée par les enfants de l'école, puis une démonstration d'un club de boxe animé par l'entraîneur, habitant de Boisemont. La soirée champêtre s'est poursuivie par une animation musicale très variée au cours de l'apéritif et du repas,organisée par Aurélien Lhoste (http://www.pop-factory.net de l'Association de Musique Pop Factory : Cours de guitare, basse, batterie, chant, piano et M.A.O à Boisemont).

Vers 22h30, les participants, munis de lampions ont déambulé dans les rues du village à la grande joie des enfants.
A la tombée de la nuit, les flammes ont illuminé le ciel du parc paysager. La musique a accompagné la magnifique ronde autour du feu de joie. Les habitants étaient heureux d'avoir passé une joyeuse soirée de fête et de partage.

L'INDISPENSABLE ABEILLE

Lors d'une animation, j'ai découvert que des ruches étaient placées sur notre immeuble de bureau par la société Beeopic Entreprise (http://www.ruche-entreprise.com). Cela a été l'occasion d'échanger avec l'apiculteur présent, mais surtout de titiller mon intérêt sur le rôle des abeilles pour la pollinisation à une époque où on entend que l'effondrement des populations menace la biodiversité.

La pollinisation est, chez les plantes à fleurs (angiospermes et gymnospermes), le transport du pollen des organes de reproduction mâle (étamines) vers le (ou les) organes de reproduction femelle (pistil) qui va permettre la reproduction sexuée. L'INRA estime que les abeilles domestiques et sauvages contribuent à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs. Il s'agit de plantes que l'on cultive pour leur graine (colza, tournesol, sarrasin), leur fruit (pomme, poire, kiwi, melon), leur racine ou leur bulbe (carotte, radis, oignon), leur feuillage (chou, salade)..., mais aussi des plantes sauvages endémiques. Très pragmatiquement, outre leur contribution à la biodiversité, les insectes polinisateurs comme les abeilles jouent un rôle essentiel pour la préservation de notre équilibre alimentaire.

Sur les plantes à fleur, les abeilles collectent le nectar et le pollen. Pour accéder au nectar, elles sont en contact avec les organes sexués sur lesquels, elles collectent et déposent le pollen. Le nectar, très riche en glucides, est la source de nourriture principale des abeilles. L'abeille butineuse suce le nectar qu'elle conserve en partie pour couvrir ses besoins énergétiques, le reste est régurgité aux abeilles ouvrières qui vont le stocker dans les cellules des rayons avec des enzymes. L'action des enzymes combinée à l'évaporation de l'eau va transformer le nectar en miel. Le miel leur permet de survivre pendant les périodes (hiver) où elles ne peuvent pas butiner. Leur « excédent » de production est collecté par l'apiculteur.

Le pollen est une source de protéine transporté dans des poches au niveau des pattes arrière de l'abeille butineuse. Lui aussi est stocké dans les cellules sous forme de « pain d'abeille » (un mélange de pollen, de miel et de ferments lactiques) qui sert à nourrir les larves.

Le choix de l'implémentation des ruches est donc important pour assurer la nourriture nécessaire au développement de la ruche, et dans le cas d'abeilles domestiques à la production de miel. Face au développement des grandes cultures utilisant intensivement les traitements phytosanitaires qui font disparaitre fleurs des champs et « mauvaises herbes », les abeilles sauvages voient leur garde-manger se réduire, c'est également vrai pour les abeilles domestiques. Cependant les études réalisées (https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2017/03/le-declin-des-abeilles.pdf, par exemple) ne permettent pas d'identifier les insecticides comme cause unique des diminutions de population, mais plutôt comme une combinaison de différents facteurs comme les virus (le virus des ailes déformées, par exemple), les parasites (acarien Varroa destructor principalement), le changement climatique ou très récemment, le frelon asiatique (Vespa velutina) pour qui les abeilles représentent un aliment de choix.

En complément des études empiriques réalisées depuis le début des années 2000, la tendance est d'utiliser les nouveaux outils informatiques de « Big Data » et d'Intelligence Artificielle. On pourra citer par exemple le projet BEE-Steward (http://beehave-model) qui a pour but de fournir un outil de prédiction de l'impact des pratiques agricoles sur l'évolution des populations et leurs capacités polinisatrices. Ou encore, le World Bee Project (http://worldbeeproject.org/) qui veut créer un réseau de collecte de données sur le comportement des abeilles et utiliser l'énorme quantité de données collectées pour identifier des tendances et corrélations de cause probables.

En attendant que ces différents projets nous permettent de mieux comprendre l'impact de l'activité humaine sur les populations d'abeilles et de pouvoir réagir en conséquence, il est toujours possible de privilégier les circuits courts et de s'approvisionner en miel local produit par un apiculteur Boisemontais, Mr Kragen. Comme tous les ans, il proposera sa production à la vente lors de la brocante, le 1er Septembre.

DU COTE DE L'ÉCOLE

Voici le bilan des projets de cette année scolaire :

- La sortie au musée de l'air a été une grande réussite. Chaque classe a pu profiter d'un aménagement de leur visite.
- Pour la fin d'année scolaire, une sortie a été organisée le 17 juin au parc Astérix avec animation pédagogique sur les dauphins le matin, un spectacle et des attractions l'après-midi.
- La rencontre chorale école/collège a eu lieu le 18 juin au Collège de Menucourt, ce qui a permis aux enfants d'exprimer leur talent le 22 juin à Boisemont lors des Feux de la Saint-Jean.
- La fête de l'école a eu lieu le 29 juin. Nous remercions vivement les parents pour leur implication.

Projets 2019 -2020 :

- La création d'une classe supplémentaire implique l'arrivée d'une quatrième enseignante sur l'école.

Durant la période des travaux, il nous faudra faire preuve de souplesse et d'adaptabilité (au vu des nouveaux effectifs).

- Une classe découverte de 5 jours est envisagée pour tous les cours élémentaires.
- Un projet jardinage est en cours d'élaboration avec la création d'un jardin potager à l'école.

Résumé des principales décisions de votre Conseil Municipal (voir les comptes-rendus détaillés sur le site internet de Boisemont).

Résumé de la réunion du Conseil Municipal du 23 février 2019

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. 2019 POUR L'ÉCOLE

SOLLICITE une subvention au titre de Dotations d'Équipements des Territoires Ruraux 2019 pour les travaux de mise en conformité dans la cour de l'école afin de mettre aux normes l'accessibilité pour un montant de : 19.900,00 € H.T.

Subvention D.E.T.R. : 40% du montant H.T
Autofinancement : 60 % du montant H.T

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. 2019 POUR LA MAIRIE

SOLLICITE une subvention au titre de la D.E.T.R. 2019 pour les travaux de rénovation de la salle du conseil municipal de la mairie pour un montant de : 32.688,00 € H.T.

Subvention D.E.T.R. : 40% du montant H.T
Autofinancement : 60 % du montant H.T

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES (R.G.P.D.) – SCHÉMA DE MUTUALISATION – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Résumé de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Section	Fonctionnement	Investissement
Total des dépenses	563 271.60 €	60 903.77 €
Total des recettes	634 247.54 €	169 998.46 €
Reprise des résultats antérieurs	336 517.80 €	70 100.37 €
Soit un excédent	70 975.94 €	179 195.06 €

Restes à réaliser (en dépenses) : 220 144.13 €
Restes à réaliser (en recettes) : 69 438.46 €

AFFECTATION DU RÉSULTÂT

Fonctionnement : excédent de 70 975.94 €
Investissement : excédent de 109 094.69 €
Résultats cumulés au 31/12/2018 (avec reprise de l'antériorité)
Fonctionnement : excédent de 407 493.74 €
Investissement : excédent de 179 195.06 €
R.A.R. : en dépenses 150 705.67 €

COMPTE DE GESTION 2018

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Taxe d'habitation 10,13 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties 10,14 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 36,13 %

BUDGET PRIMITIF 2019

Sections	Crédits votés	Dont Restes à réaliser
Investissement		
Dépenses	648.014,25 €	220 144.13 €
Recettes	648.014,25 €	69 438.46 €
Fonctionnement		
Dépenses	905.313,62 €	
Recettes	905.313,62 €	

OBSERVATOIRE FISCAL : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE SERVICE ENTRE LA C.A.C.P. ET LES COMMUNES MEMBRES

SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

C.C.A.S. : 5.000 €
Coopération Collège de la Taillette : 250 €
Amicale des agents territoriaux de la Région de Pontoise : 1.962 €
F.N.AC.A. : 150 €
U.N.C. : 150 €

SOUTIEN A L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire répond à une question formulée par mail par un habitant de Boisemont.
Deux personnes ont rempli le cahier de doléances pour le grand débat national, d'ailleurs présentes ce soir en réunion. Celui-ci a bien été transmis en Préfecture et nous n'avons eu aucun retour à ce jour.

Résumé de la réunion du Conseil Municipal du 14 juin 2019

CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE CHEMIN DU PRIEURE AVEC LA C.A.C.P.

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : PROPOSITION D'UN PROJET DE DÉLIBÉRATION POUR LA DÉFINITION D'UN ACCORD LOCAL PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX

RÉVISION DU LOYER LOGEMENT DÉPENDANCE DU CHÂTEAU

De fixer, à compter du 1er juillet 2019, le loyer mensuel du logement situé rue de la Ferme à la somme de 1.100 euros (mille cent euros), le loyer sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public,
Que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'I.N.S.E.E.,
D'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail de location pour ce logement.

RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE

CONVENTION SCOLAIRE MAIRIE DE MENUCOURT

QUESTIONS DIVERSES

Madame Marylin Hardy revient sur le stationnement aux abords de l'école. Elle dénonce la vitesse excessive et dangereuse des véhicules de certains parents d'élèves. Elle propose de faire patrouiller la police aux heures d'école ou de mettre un bac à fleurs à l'angle de la rue ou encore de remettre un panneau de stationnement interdit.
Monsieur le Maire valide la pose d'un nouveau panneau de stationnement interdit. En cas de non-respect, la police sera alertée.

Mairie de Boisemont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h
mercredi de 16h à 18h30
Tél : 01 34 42 34 98
Fax : 01 34 42 35 68
Adresse électronique : commune.boisemont@wanadoo.fr
Site : www.ville-boisemont.fr
Mini crèche les doudous : lesdoudous95@orange.fr.
Site : http://creche-lesdoudous-boisemont.weebly.com/
Inscription sur les listes électorales par internet :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18
Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40
Centre Antipoison 01 40 05 48 48
GAZ (dépannage) 0810 43 30 95
EDF (dépannage) 0810 33 30 95
VEOLIA (eau) 0811 90 04 00
CYLUMINE (éclairage public) 0805 20 06 69
http://www.cylumine.fr/
Service déchets C.A.C.P : 01 34 41 90 00